

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Janvier 2026

22x26

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI **A L'ASSOCIATION AGIR** **POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CARITATIVE**

L'association AGIR, présidée par Jean-Marc François - Siret : 45397874400010, a sollicité la commune pour l'organisation d'un spectacle caritatif au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers des Pennes-Mirabeau, le vendredi 6 février 2026.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi pour l'organisation de cette manifestation caritative.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé,

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'Association Agir le 6 février 2026.

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL